

# UN PLAN CANADIEN : UNE CLASSE MOYENNE FORTE, UNE ÉCONOMIE ABORDABLE, UN AVENIR PROSPÈRE

## Analyse du budget 2023 de Recherche Canada



Le budget fédéral de 2023, *Un plan canadien : Une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère* comprend des investissements importants dans les soins de santé publique et promeut la réconciliation, l'autodétermination et la prospérité pour les peuples autochtones et l'amélioration des données sur les soins de santé, mais il ne tient pas compte des investissements essentiels dans la recherche qui sont à la base de toute chance de réussite sur ces fronts.

Le budget de 2023 ne manque pas de souligner la « reprise remarquable après la récession causée par la COVID-19 », affirmant que le Canada a « enregistré la plus forte croissance économique parmi les pays du G7 au cours de la dernière année » et que le « taux de chômage est près de son creux historique<sup>1</sup> ». Il reconnaît également le rôle des soins de santé publique dans notre reprise économique et il fait un lien entre une population en santé et une économie forte<sup>2</sup>. Les investissements du budget de 2023 dans les soins de santé et les soins dentaires pour la population canadienne en sont d'ailleurs l'illustration.

Malgré cela, le budget de 2023 omet de faire un lien entre les soins de santé, l'économie et la *recherche*. L'écosystème de la recherche et de l'innovation en santé du Canada a joué un rôle crucial dans notre réponse à la pandémie et notre reprise post-pandémie. Il est très décevant de constater que le gouvernement fédéral omet encore une fois d'établir ce lien. De plus, les maigres investissements en faveur des étudiants prévus dans le budget de 2023 sont loin d'être suffisants ou ciblés pour soutenir les talents canadiens et inverser la tendance débiliteuse qui consiste à les faire fuir.

*« Dans un budget qui salue les réussites de l'économie et du système de soins de santé du Canada dans la foulée de la pandémie de COVID-19, il est très décevant de constater que la recherche canadienne en santé est entièrement exclue. L'écosystème de la recherche et de l'innovation en santé du Canada a joué un rôle crucial dans ces réussites. Le gouvernement fédéral a manqué l'occasion de le reconnaître et de garder vivantes les promesses de la recherche en santé. »*

—Rose Goldstein, M.D.,  
Présidente du Conseil d'administration de Recherche Canada  
Professeure de médecine à l'Université McGill

**Le sous-investissement dans la recherche en santé fait fuir les chercheurs de talent et menace la sécurité sanitaire du Canada.** Recherche Canada poursuivra son travail avec les défenseurs et les champions de la recherche en santé au sein du gouvernement afin de convaincre les décideurs que le

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada. *Budget 2023 : Un plan canadien*, Avant-propos, p. v

<sup>2</sup> Ibid., p. 63

Canada doit combler le manque de financement croissant dans la recherche en santé au bénéfice de tous les citoyens canadiens.

Lire le communiqué de Recherche Canada, *La recherche est essentielle à la réussite du Plan canadien du gouvernement, mais le budget de 2023 n'en tient pas compte.*

Consulter le Budget de 2023 en ligne à :

<https://www.budget.canada.ca/2023/home-accueil-fr.html>

## Dans la présente analyse :

<b>Ce qu'il manque dans le budget de 2023</b> .....	<b>3</b>
RECHERCHE ET INNOVATION .....	3
RÉGIME NATIONAL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS .....	4
TRANSFERT CANADIEN EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE.....	4
<b>Ce qu'il y a dans le budget de 2023</b> .....	<b>5</b>
INVESTIR DANS LES SOINS DE SANTÉ PUBLIQUES .....	5
ÉLARGIR L'ACCÈS AUX SOINS DENTAIRES POUR LES CANADIENS .....	6
INVESTIR DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LA RÉCONCILIATION.....	7
INVESTIR DANS LES GENS .....	7
INVESTIR DANS LES ENTREPRISES.....	9
AUTRES INVESTISSEMENTS À SOULIGNER .....	9
<b>Et maintenant?</b> .....	<b>10</b>
<b>Réponses officielles des partenaires de Recherche Canada</b> .....	<b>11</b>

**Recherche Canada : Une alliance pour les découvertes en santé**

[rc-rc.ca/fr/](http://rc-rc.ca/fr/) | [info@rc-rc.ca](mailto:info@rc-rc.ca) | 613-234-5129

# Ce qu'il manque dans le budget de 2023

## RECHERCHE ET INNOVATION

La communauté de la recherche et de l'innovation en santé au Canada n'a pas tardé à exprimer sa déception collective devant le fait que le budget 2023 n'a prévu aucun financement pour les trois organismes subventionnaires et a presque totalement laissé de côté la recherche et l'innovation, si ce n'est de quelques investissements réalisés pour soutenir des entreprises canadiennes innovantes<sup>3</sup>. Cette déception est d'autant plus grande que le rapport du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche (le *Rapport Bouchard*) publié récemment contient une série de recommandations visant à renforcer le système canadien de soutien à la science et à la recherche, y compris une recommandation d'augmenter le financement des trois organismes.

Le moment de la publication du rapport – seulement une semaine avant le budget de 2023 – donne au gouvernement fédéral une raison plausible pour expliquer qu'il n'a pu l'examiner adéquatement et intégrer ses recommandations dans le budget 2023, bien que le rapport souligne très clairement l'importance d'un réinvestissement immédiat dans les trois organismes. Le gouvernement s'engage plutôt à examiner attentivement le rapport dans les prochains mois, mais l'importance qu'il accordera à ces recommandations reste à déterminer. Recherche Canada rencontrera les membres du Comité consultatif dans les mois à venir afin de se tenir au courant de l'évolution de la situation.

*« En ce qui concerne les défis de longue date de l'écosystème de la science et de la recherche au Canada, le budget de 2023 ne fait qu'éviter le problème. Le gouvernement fédéral s'appuie sur le [Rapport Bouchard] comme s'il s'agissait d'une reconnaissance de dette. » [Trad.]*

—Vanessa Sung, Ph. D.,  
Directrice générale par intérim,  
Evidence for Democracy

Le fait que le budget 2023 n'ait pas donné suite aux recommandations du rapport est particulièrement préoccupant pour les chercheurs canadiens – ces personnes qui sont à l'origine de toutes les innovations en matière de santé découlant de notre écosystème de la recherche et de l'innovation en santé. Le soutien financier accordé aux étudiants de cycles supérieurs et aux boursiers postdoctoraux par le biais de bourses fédérales et d'allocations financées en grande partie par les subventions des trois organismes aura pour effet – et dans de nombreux cas, a déjà eu pour effet – de pousser les chercheurs talentueux du Canada à quitter le pays, ce qui entraînera un grave exode des cerveaux. Malgré les investissements dans la recherche prévus dans le budget de 2018 – un investissement historique de près de 4 milliards de dollars dans le système de recherche du Canada – et les investissements effectués depuis lors, la hausse de l'inflation fait en sorte que les chercheurs du Canada accusent un plus grand retard qu'il y a cinq ans.

*« Le coût élevé de la vie et la diminution du financement de la recherche font fuir les chercheurs de calibre mondial dont nous avons désespérément besoin pour protéger la santé et le bien-être des Canadiens. »*

—Tarik Möroy, Ph. D.,  
Vice-président de Recherche Canada et directeur de l'unité de recherche en  
hématopoïèse et cancer à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)

<sup>3</sup> Evidence for Democracy, Fédération des sciences humaines, SoinsSantéCAN, Soutenez notre science, U15, Universités Canada

### **Aucun nouvel investissement, quelques mises à jour mineures**

Le budget de 2023 réaffirme également l'intention du gouvernement fédéral de moderniser la législation régissant le Conseil national de recherches (CNR) pour accorder une nouvelle souplesse opérationnelle qui lui permettra de mieux fournir un soutien concret aux innovateurs. L'*Énoncé économique de l'automne de 2022* proposait un investissement de 962,2 millions de dollars sur huit ans pour moderniser les infrastructures scientifiques du CNR<sup>4</sup>.

Le budget de 2023 annonce l'intention du gouvernement fédéral d'annoncer les bénéficiaires retenus par le Fonds stratégique pour les sciences – un fonds créé dans le budget de 2019 – un peu plus tard cette année.

Le budget indique que la Corporation d'innovation du Canada est un élément déterminant pour soutenir l'entreprise de recherche et développement. Le gouvernement du Canada a par ailleurs publié le *Plan directeur de la Corporation d'innovation du Canada* en février dernier.

### **RÉGIME NATIONAL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS**

Le régime national d'assurance-médicaments, l'une des principales conditions de l'entente de soutien et de confiance conclue entre le Parti libéral du Canada et le Nouveau parti démocratique l'année dernière, est notoirement absent du budget de 2023. En vertu de cette entente, le gouvernement fédéral a jusqu'à la fin de 2023 pour adopter une loi sur l'assurance-médicaments. Le ministre Jean-Yves Duclos a assuré aux Canadiens que ce dossier continuait d'avancer, mais les progrès seront graduels, notamment parce qu'ils nécessiteront un financement plus grand que ce qui était prévu à l'origine<sup>5</sup>.

### **TRANSFERT CANADIEN EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE**

Le budget de 2023 comprend quelques nouveaux investissements pour les soins de santé mentale, mais il est muet quant au Transfert canadien en matière de santé mentale promis dans la plateforme électorale de 2021 du Parti libéral<sup>6</sup> – qui prévoyait un investissement initial de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans – et inclus dans les lettres de mandat des ministres concernés<sup>7</sup>. Les investissements du budget de 2023 en matière de santé publique comprennent les soins de santé mentale, mais ils ne constituent pas un transfert permanent et dédié à la santé mentale pour étendre les services de santé mentale et les rendre accessibles.

*« Le budget est en total décalage avec la réalité de la population canadienne, son bien-être et sa capacité de se payer des services de santé mentale. Je pense que le gouvernement rate la cible, et que nous en paierons le prix sur le plan humain et économique. »*

—Margaret Eaton,  
Cheffe de la direction nationale,  
Association canadienne pour la santé mentale

<sup>4</sup> Gouvernement du Canada. *Énoncé économique de l'automne 2022*, p. 39

<sup>5</sup> Osman, L. Global News (1<sup>er</sup> avril 2023). *Is Ottawa moving forward on pharmacare plan? Here's what to know*

<sup>6</sup> Parti libéral du Canada. 2021. *Plan complet de soins de santé mentale partout au Canada*

<sup>7</sup> Lettres de mandat à : **la vice-première ministre et ministre des Finances Chrystia Freeland, Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé, Carolyn Bennett, ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé**. 16 décembre 2021.

## Ce qu'il y a dans le budget de 2023

### INVESTIR DANS LES SOINS DE SANTÉ PUBLIQUES

Le grand investissement du budget de 2023 en matière de soins de santé est celui de **195,8 milliards de dollars sur dix ans** pour les transferts en santé aux provinces et territoires par l'intermédiaire des accords bilatéraux récemment négociés, le soutien au salaire des préposés aux services de soutien à la personne et le Fonds d'investissement-santé pour les territoires. Ce financement n'est pas nouveau (le gouvernement du Canada **avait annoncé cet investissement le 7 février 2023**). Ce qui est nouveau toutefois dans le budget, c'est que le gouvernement décrit comment ce financement sera attribué au cours des cinq prochaines années. Il augmente également le financement du Fonds d'investissement-santé pour les territoires, établi à 175 millions de dollars sur cinq ans selon l'annonce de février, pour le porter à 350 millions de dollars sur dix ans et il ajuste les prévisions concernant le Transfert canadien en matière de santé pour tenir compte de la baisse de la croissance du PIB. Le budget de 2023 comprend également l'annonce de février d'un investissement de 505 millions de dollars sur cinq ans à l'Institut canadien d'information sur la santé, à Inforoute Santé du Canada et à d'autres partenaires fédéraux en matière de données en appui à la collecte de données sur la santé et à la création d'un centre d'excellence sur les données relatives aux travailleurs de la santé.

*« L'optimisation des données sur les soins de santé pour mieux éclairer les décisions en matière de soins et favoriser de meilleurs résultats pour les patients est un objectif que nous cherchons à atteindre. »*

—Connie Côté,  
Directrice générale, Coalition canadienne  
des organismes de bienfaisance en santé

Le budget de 2023 comprend certains nouveaux investissements importants en matière de soins de santé, y compris un nouveau financement de 649 millions pour les professionnels des soins de santé, afin de lutter contre la crise des opioïdes, de soutenir la santé mentale et de protéger la santé sexuelle et reproductive :

- **45,9 millions de dollars sur quatre ans**, à compter de 2024-2025, et 11,7 millions de dollars par la suite, pour encourager davantage de médecins et d'infirmières à pratiquer dans les communautés rurales et éloignées, par l'entremise du programme de remise de prêts d'études canadiens d'Emploi et Développement social Canada.
- **Jusqu'à 50 millions de dollars sur cinq ans**, versés à Emploi et Développement social Canada à compter de 2023-2024, afin d'élaborer et de mettre à l'essai des solutions novatrices pour renforcer l'épargne-retraite des préposés aux services de soutien à la personne.
- **359,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024**, ainsi que 5,7 millions de dollars par année par la suite, avec 1,3 million de dollars en amortissement restant, pour appuyer le renouvellement de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances et lutter contre la crise des opioïdes.
- **158,4 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024**, à l'Agence de la santé publique du Canada pour soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement du service d'aide téléphonique 9-8-8 pour la prévention du suicide.
- **36 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025**, pour renouveler le Fonds pour la santé sexuelle et reproductive afin de préserver l'accès à l'avortement et à d'autres services de santé sexuelle et reproductive.

Pour améliorer l'état de préparation du Canada en vue de futures pandémies et d'autres urgences sanitaires, le budget de 2023 s'engage également à explorer « de nouvelles façons de procéder plus efficacement à l'élaboration et à la mise au point de vaccins, de traitements et d'outils de diagnostic qui seraient nécessaires pour intervenir face aux urgences sanitaires futures ». Dans un premier temps, le gouvernement mènera d'autres consultations auprès d'experts canadiens et internationaux sur la meilleure façon d'organiser les efforts de préparation pour les années à venir. Le budget de 2023 ne propose toutefois aucun nouvel investissement par rapport à cet engagement au-delà de ce qui a déjà été investi depuis 2021 dans le cadre de la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie.

*« L'amélioration de l'accès à des soins de santé de qualité et à des médicaments novateurs permet non seulement de sauver la vie de patients, mais aussi d'attirer des investissements, des emplois et des innovations au Canada, qui sont des moteurs importants de notre économie. »*

— Pamela Fralick,  
Présidente,  
Médicaments novateurs Canada

Les investissements prévus dans les soins de santé publique sont nécessaires et ils sont bien accueillis. Pour la suite des choses, il sera toutefois essentiel de bien faire comprendre au gouvernement que ces investissements n'auront pas les impacts nécessaires sur la santé et le bien-être des Canadiens s'il n'augmente pas également le soutien à la recherche et aux chercheurs dans le domaine de la santé.

*« Recherche Canada se réjouit des plans du gouvernement pour des investissements nécessaires en santé. Toutefois, sans un renouvellement des investissements dans la recherche et les talents en recherche, ces investissements n'auront pas l'impact que les Canadiens méritent et dont ils ont besoin. »*

— Deborah Gordon-El-Bihbety,  
Présidente-directrice générale, Recherche Canada

## ÉLARGIR L'ACCÈS AUX SOINS DENTAIRES POUR LES CANADIENS

Le budget de 2023 élargit l'accès aux soins dentaires pour les Canadiens – un élément clé de l'entente de soutien et de confiance entre le Parti libéral et le NPD – avec un investissement de 7,3 milliards de dollars qui comprend notamment :

- **13,0 milliards de dollars sur cinq ans**, à compter de 2023-2024, et 4,4 milliards de dollars par année par la suite pour la mise en œuvre du Régime canadien de soins dentaires;
- **250 millions de dollars sur trois ans**, à compter de 2025-2026, et 75 millions de dollars par année par la suite pour établir un fonds d'accès à la santé buccodentaire qui améliore l'accès des populations vulnérables et des communautés rurales et éloignées;
- **23,1 millions de dollars sur deux ans**, à compter de 2023-2024, à Statistique Canada afin de recueillir des données sur la santé buccodentaire et l'accès aux soins dentaires au Canada.

## INVESTIR DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LA RÉCONCILIATION

S'appuyant sur le financement de deux milliards de dollars annoncé en février pour établir un Fonds d'équité en santé autochtone fondé sur des distinctions, le budget de 2023 ajoute deux nouveaux investissements pour soutenir les priorités en matière de santé des Autochtones :

- **810,6 millions de dollars sur cinq ans**, à compter de 2023-2024, pour soutenir les déplacements à des fins médicales et maintenir les services nécessaires sur le plan médical dans le cadre du Programme des services de santé non assurés, y compris les services de santé mentale, les soins dentaires et de la vue, et les médicaments.
- **16,2 millions de dollars sur trois ans**, à compter de 2023-2024, pour des interventions visant à réduire le taux de tuberculose dans les communautés inuites.

Le budget de 2023 comprend également trois nouveaux investissements clés pour soutenir l'autodétermination et la prospérité pour les peuples autochtones :

- **76,3 millions de dollars en 2023-2024** à Services aux Autochtones Canada afin de continuer à soutenir la capacité administrative des gouvernements des Premières Nations et des conseils tribaux qui offrent des programmes et des services essentiels à leurs membres.
- **19,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024**, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour le Programme d'aide financière aux participants du Nord afin d'accroître la participation des Autochtones et des autres résidents du Nord aux évaluations environnementales et réglementaires des grands projets.
- **1,6 million de dollars sur deux ans, à compter de 2023-2024**, à l'Agence canadienne de développement économique du Nord pour le Bureau de gestion des projets nordiques afin de renforcer la capacité du gouvernement fédéral de participer aux évaluations environnementales des grands projets dans les territoires et de consulter les communautés autochtones à cet égard.

Au total, le budget de 2023 investit 4,1 milliards de dollars dans les dépenses autochtones – un investissement bienvenu, mais qui reste en deçà de l'investissement réellement nécessaire pour améliorer les résultats et faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

*« Ce que nous constatons, c'est que le gouvernement fédéral nous sous-finance de manière chronique et intentionnelle, ce qui crée un cycle de pauvreté. Il s'agit d'une injustice répétitive. »*

—RoseAnne Archibald,  
Cheffe nationale, Assemblée des Premières Nations

## INVESTIR DANS LES GENS

### Étudiants

Les chercheurs en début de carrière et leurs alliés espéraient que le budget de 2023 comprendrait des mesures favorables à leur égard, mais le budget ne comprend aucun nouveau financement pour les étudiants de cycles supérieurs, les stagiaires ou les boursiers postdoctoraux, que ce soit directement, par des programmes fédéraux de bourses d'études ou de recherche, ou indirectement par des subventions de projets des trois organismes subventionnaires.

Le budget de 2023 fournit toutefois un financement de **813,6 millions de dollars en 2023-2024 pour améliorer l'aide financière aux étudiants** pour l'année scolaire, ce qui comprend les mesures suivantes :

- Augmenter les Bourses d'études canadiennes de 40 % de manière à fournir jusqu'à 4 200 dollars aux étudiants à temps plein.
- Rehausser le plafond des prêts d'études canadiens sans intérêt de 210 à 300 dollars par semaine d'études.
- Renoncer à l'obligation pour les étudiants adultes âgés de 22 ans ou plus de subir un examen de crédit afin d'être admissibles pour la première fois à des bourses et à des prêts fédéraux pour étudiants.

*« En omettant de fournir l'aide financière qui n'a que trop tardé, le gouvernement fédéral met en péril le bien-être des étudiants de cycles supérieurs et des chercheurs postdoctoraux. Nous attendons avec impatience le moment où l'importante contribution des stagiaires à la science et à l'innovation au Canada ne sera plus sous-estimée. » [Trad.]*

—Kaitlin Kharas, doctorante  
Coprésidente, Toronto Science Policy Network

### ***Personnes en situation de handicap***

Comme les personnes en situation de handicap peuvent avoir à payer des coûts supplémentaires, le budget de 2023 élargit l'accès au régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) en prolongeant la disposition relative aux membres de la famille admissibles jusqu'au 31 décembre 2026 (cette mesure devait expirer à la fin de 2023) et en incluant les frères et sœurs adultes des bénéficiaires d'un REEI. Grâce à un nouvel investissement de **13 millions de dollars sur cinq ans**, ce programme soutient la sécurité financière à long terme des personnes en situation de handicap et des aidants naturels qui prennent soin d'adultes ayant une déficience mentale dont la capacité de contracter un REEI est mise en doute.

Dans le cadre du Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap lancé en octobre 2022, le budget de 2023 propose également de verser à Emploi et Développement social Canada :

- **10 millions de dollars sur deux ans**, à compter de 2023-2024, pour investir dans le renforcement des capacités et le travail communautaire des organismes d'aide aux personnes en situation de handicap du Canada;
- **21,5 millions de dollars en 2023-24** pour poursuivre les travaux sur la mise en place de la future Prestation canadienne pour personnes handicapées.

### ***Équité, diversité et inclusion***

Le budget de 2023 s'engage à verser un financement de **25,4 millions de dollars sur cinq ans**, à compter de 2023-2024, et 0,6 million de dollars par année par la suite au ministère du Patrimoine canadien pour continuer de soutenir la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et pour combattre toutes les formes de racisme. Le budget de 2023 investit également **1,5 million de dollars sur deux ans**, à compter de 2023-2024, au Bureau du Conseil privé afin de créer un nouveau secrétariat de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion, qui veillera à la prise en considération de ces trois facteurs dans l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral.

Pour continuer à renforcer les moyens d'action des organismes des communautés noires qui offrent des services aux Canadiens noirs et le travail qu'ils accomplissent pour favoriser l'inclusion, le budget de 2023 propose également de verser **25 millions de dollars en 2024-2025** à Emploi et Développement social Canada pour l'initiative Appuyer les communautés noires du Canada. Pour soutenir les organisations canadiennes qui desservent les femmes – les femmes autochtones, noires, racisées, migrantes ou nouvelles arrivantes, les femmes en situation de handicap et les membres des communautés 2ELGBTQI+ – le budget de 2023 accorde **160 millions de dollars sur trois ans**, à compter de 2023-2024, au Programme de promotion de la femme. Réalisé dans le cadre de Femmes et égalité



des genres Canada, le Programme de promotion de la femme appuie des projets à durée limitée qui s'attaquent aux obstacles systémiques à l'égalité des femmes dans la société canadienne.

Aucun de ces investissements ne concerne spécifiquement la recherche, mais ils représentent tout de même des étapes importantes pour assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans la société et dans l'écosystème de la recherche.

## INVESTIR DANS LES ENTREPRISES

Le budget de 2023 propose deux investissements importants qui aideront les entreprises canadiennes à croître, à savoir :

- **108,6 millions de dollars sur trois ans**, à compter de 2023-2024, pour élargir le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté qui aide les entreprises canadiennes à avoir accès à l'expertise et aux installations de recherche et développement.
- **197,7 millions de dollars en 2024-2025** au Programme de stages pratiques pour étudiants afin de continuer à créer des possibilités d'apprentissage intégrées au travail de qualité pour les étudiantes et les étudiants grâce à des partenariats entre les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire.

*« Ce budget montre que le gouvernement du Canada reconnaît l'importance qu'occupe la recherche appliquée dans les collèges et les instituts en tant que moyen d'accroître la résilience économique et la compétitivité des PME canadiennes (petites et moyennes entreprises). »*

—Denise Amyot,  
Présidente-directrice générale,  
Collèges et instituts Canada

Le budget de 2023 ne prévoit aucun nouveau financement, mais il réitère l'engagement du gouvernement fédéral à examiner le Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RSDE), qui appuie la recherche et le développement pour encourager les entreprises canadiennes à investir dans l'innovation qui stimule la croissance économique. Cet examen d'abord annoncé dans le budget de 2022 vise à s'assurer que RSDE offre un soutien adéquat et améliore le développement, le maintien et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

*« Les fonds [du Programme de stages pratiques pour étudiants] vont aider à encourager les jeunes talents à travailler dans une industrie qui demeure un moteur de l'économie canadienne. La prochaine étape à franchir le plus tôt possible consiste à faire du programme un élément permanent de la stratégie nationale du Canada en matière de compétences et de formation. »*

—Rob Henderson,  
Président et chef de la direction, BioTalent Canada

## AUTRES INVESTISSEMENTS À SOULIGNER

### ***Un nouveau remboursement pour l'épicerie des Canadiens***

Le budget de 2023 propose d'instaurer un remboursement unique pour l'épicerie, qui prévoit un allègement ciblé de l'inflation de **2,5 milliards de dollars** pour les Canadiens qui en ont le plus besoin.

### ***Soutenir nos langues officielles***

Le budget de 2023 propose d'accorder un financement supplémentaire de **373,7 millions de dollars sur cinq ans**, à compter de 2023-2024 afin d'appuyer les initiatives fédérales nouvelles et bonifiées prévues

dans le Plan d'action pour les langues officielles – 2023-2028. Cet investissement prévoit notamment un financement de 117 millions de dollars pour assurer la prospérité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui comprend un soutien accru aux organismes sans but lucratif offrant des services dans ces communautés, à la formation d'infirmières et de préposés de soins à la personne bilingues et à la promotion de la recherche en français. Le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes a lancé son étude *Recherche et publication scientifique en français* en octobre 2022.

### ***Aider la population canadienne à demeurer active***

Le budget de 2023 propose d'accorder **10 millions de dollars sur deux ans**, à compter de 2023-2024, à l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION, qui continuera de soutenir les programmes nationaux visant à accroître l'activité physique quotidienne chez les Canadiens.

### ***Bonifier le Fonds des infrastructures alimentaires locales***

Le budget de 2023 propose de verser **10 millions de dollars en 2023-2024** pour bonifier le Fonds des infrastructures alimentaires locales afin de renforcer la sécurité alimentaire dans les communautés rurales, autochtones et nordiques du pays.

## **Et maintenant?**

Maintenant que le budget 2023 a été déposé et que les libéraux parcourent le pays pour vanter les mérites de leurs nouveaux investissements, ils voudront présenter et faire adopter la première Loi d'exécution du budget avant l'ajournement de la Chambre des communes à la fin de juin

Dans les prochains mois, nous pouvons nous attendre à ce que le gouvernement fédéral donne sa réponse aux recommandations du rapport Bouchard, à ce qu'il présente les prochaines étapes de son examen du programme de RSDE et à ce qu'il lance une consultation sur la préparation du Canada en cas de pandémie et d'urgence sanitaire. Il est également probable que la Corporation d'innovation du Canada soit créée par voie législative dans le courant de l'année.

Pour les défenseurs de la recherche et de l'innovation en santé, il est important de maintenir la dynamique établie avant le dépôt du budget de 2023 et de continuer de faire pression pour obtenir les investissements dans la recherche et les talents dont nous avons besoin afin de renforcer notre écosystème de la recherche et de l'innovation en santé et de protéger la santé et le bien-être de toute la population canadienne. La **Mise à jour économique et budgétaire de l'automne 2023** est probablement notre meilleure chance de voir augmenter le financement des conseils subventionnaires du Canada, et Recherche Canada s'affaire déjà à élaborer une stratégie de défense des intérêts en collaboration avec les partenaires nationaux pour faire pression en ce sens.

## Réponses officielles des partenaires de Recherche Canada

Assemblée des Premières Nations (31 mars 2023). **Bulletin de l'Assemblée des Premières Nations - Budget fédéral 2023**

BioTalent Canada (28 mars 2023). **Le financement des compétences en biotechnologie et en soins de santé dans le budget de 2023 est bien accueilli**

Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (28 mars 2023). **Trop peu au Budget 2023 pour empêcher le personnel infirmier de quitter la profession**

Association canadienne pour la santé mentale (28 mars 2023). **Budget de 2023 : en total décalage avec la crise de la santé mentale**

Collèges et instituts Canada (28 mars 2023). **Le budget 2023 reconnaît le rôle essentiel des collèges et instituts dans la promotion de l'innovation et d'une économie verte**

Evidence for Democracy (28 mars 2023). **Budget 2023 : Not much to see for science and research**

Fédération des sciences humaines (28 mars 2023). **Note d'information destinée aux membres de la Fédération des sciences humaines**

Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé (30 mars 2023). **Le budget fédéral 2023 engage le gouvernement à soutenir la santé des Canadiens, mais rate une occasion de renforcer le secteur caritatif**

SoinsSantéCAN (28 mars 2023). **Le budget de 2023 : une occasion manquée de renforcer la recherche en santé au Canada**

Médicaments novateurs Canada (28 mars 2023). **Médicaments Novateurs Canada se réjouit des investissements relatifs aux données de santé et de l'engagement en matière de préparation aux pandémies du budget 2023**

Soutenez notre science (28 mars 2023). **Soutenez notre science est déçu par le manque d'investissements pour les personnes en recherche de la prochaine génération dans le budget 2023**

U15 (28 mars 2023). **Bien que U15 Canada soit profondément préoccupé par le manque d'investissement dans la recherche au Canada, il voit une lueur d'espoir dans le rapport Bouchard**

Universités Canada (28 mars 2023). **Le budget 2023 est une occasion ratée de maintenir la compétitivité du Canada en sciences et en recherche**

Affaires universitaires (29 mars 2023). **Budget fédéral : les universités et les organismes subventionnaires laissés en plan**